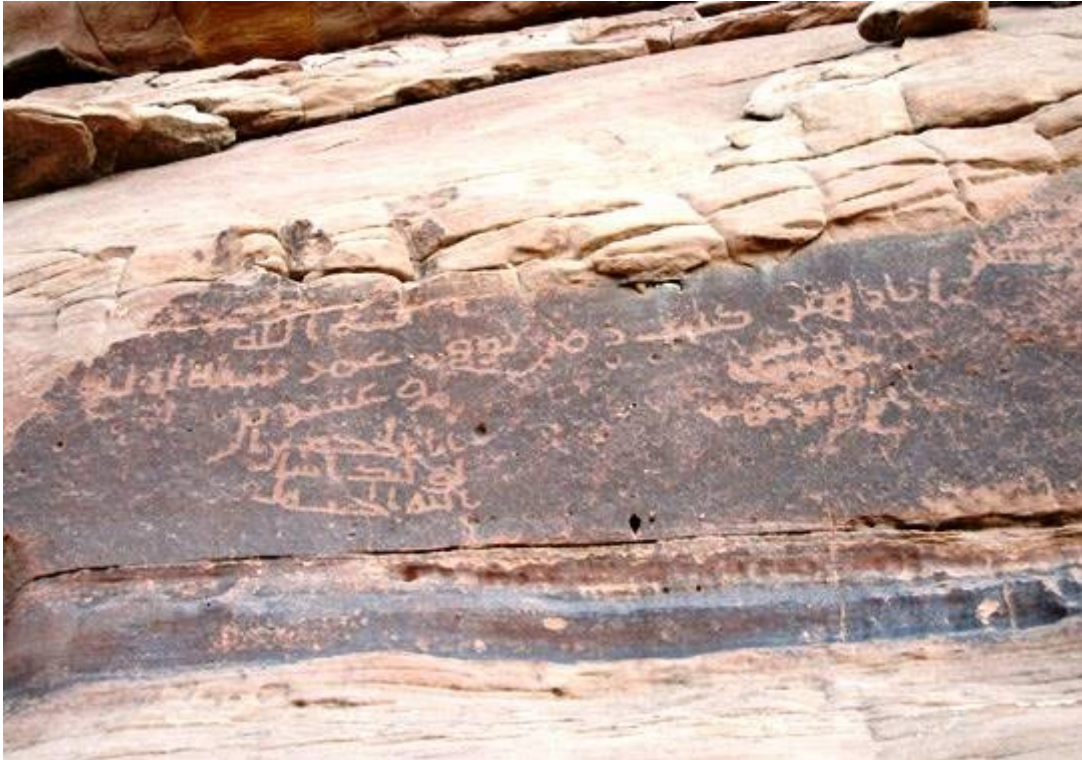


Pourquoi le Coran est-il apparu sans points diacritiques ?

Les points diacritiques permettent de distinguer entre elles nombre de consonnes de la langue arabe – par comparaison, c'est extrêmement peu le cas en hébreu ou en araméen. L'absence de ces points est une cause énorme d'ambiguïtés, un « t » par exemple pouvant être lu aussi bien comme un « b », un « y », un « th / t » ou encore un « n ». Or, cela fait un bon moment que les spécialistes savent que, contrairement à ce qui a été dit longtemps, les signes diacritiques existaient déjà presque tous au temps de Muhammad. Les voyelles sont apparues plus tard, mais leur absence à elles n'a jamais empêché la lecture : au plus est-ce là une cause d'ambiguïtés en quelques rares occasions (par exemple quand le contexte n'indique pas clairement si le verbe est à une forme active ou passive). L'inscription arabe récemment découverte sur un roc en Arabie Saoudite et qui est datée de 644 fournit un bel exemple d'écriture avec diacritisme (mais sans voyelle).



François Déroche, spécialiste des manuscrits arabes de la BN a relié la question au Coran[1]. On a longtemps imaginé que les signes diacritiques avaient été inventés postérieurement aux premiers Corans et qu'ils auraient alors été ajoutés dans la mesure où les incertitudes s'accumulaient dans la transmission orale et qu'une mise par écrit plus rigoureuse s'imposait. Selon le récit islamique de la « révélation » en effet, les déclamations du « prophète » Muhammad auraient été notées sur des supports divers, des omoplates de chameau, des pierres, etc. (mais bizarrement jamais ni sur du papier ni sur des parchemins). Avec le temps et la diminution de la mémoire, il aurait fallu apporter des précisions aux premières mises par écrit sans diacritisme. Il y aurait d'ailleurs eu jusqu'à sept lectures possibles. À cette difficulté se seraient ajoutées celle de la « collecte du Coran », puis celles qu'apportaient les « accommodements » successifs subis par le texte, des divergences au point que 'Uthmân le premier puis d'autres califes ensuite firent disparaître tous les « corans » non « conformes ».

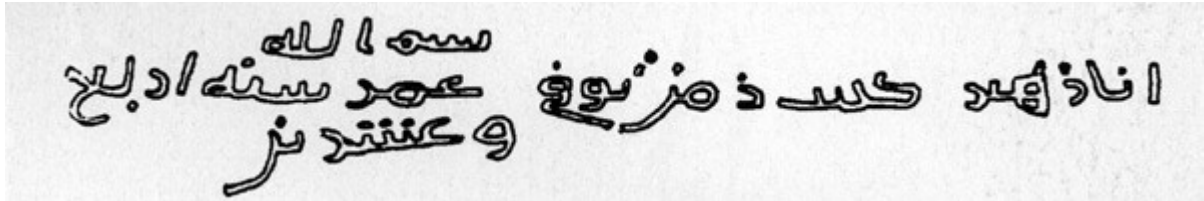
Ce récit est bourré d'in vraisemblances qui sont souvent des souvenirs déformés. La mémoire, extrêmement fiable dans les cultures orales, n'explique ni le manque ni l'apparition du diacritisme. Les supports si invraisemblables de la « Révélation » (omoplates de chameau, pierres, etc.) ressemblent à une piètre explication de la disparité des sourates coraniques et d'abord de leurs origines – des feuillets hétéroclites ?-. Et si la lecture est tellement malaisée, n'est-ce pas d'abord parce que les feuillets primitifs n'étaient vraiment lisibles[2] que pour celui qui les avait écrits comme des aide-mémoire personnels, dans le but de préparer ses prédications et non en vue de les publier un jour ?

La force du récit islamique est de cacher toutes ces questions sous une avalanche de faux détails. Mais tôt ou tard, la question capitale surgit : comment les « dictées » de Muhammad ont-elles pu être si mal mises par écrit si elles ont été considérées dès le début comme inspirées par Dieu ? Et pourquoi un texte techniquement aussi mauvais a-t-il été recopié tel quel parfois durant trois siècles ? Car, note Déroche, de nombreux copistes se sont obstinés à ne pas mettre de

diacritisme, ou l'ont fait de manière anarchique :

“En fait, la comparaison entre différents fragments, voire entre différentes mains – quand plusieurs copistes ont uni leurs efforts pour transcrire le Coran – souligne le caractère extrêmement personnel de la ponctuation [diacritique] ; chacun met des points là où cela lui semble bon” (p.23).

En tout état de cause, les proto-musulmans ont été confrontés non à des problèmes de mémorisation mais à des textes qui, d'une manière ou d'une autre, ne leur étaient pas familiers. Venaient-ils de « Dieu », par l'intermédiaire d'une mise par écrit alors extraordinairement négligente[3], ou de groupes autres que leurs propres cercles tribaux ? En tout cas, si « Dieu » a parlé à cette occasion, il faudrait Lui suggérer de s'exprimer à l'avenir dans un meilleur arabe et surtout avec moins d'obscurités – le texte en est truffé, et c'est peu dire[4]. En fait d'obscurités textuelles, heureusement, des chercheurs en ont éclairci certaines grâce à un meilleur diacritisme : [Christoph Luxenberg](#) l'a fait, en s'appuyant sur des formules existant en araméen, et plus récemment Munther Younès[5]. Les résultats sont indubitables.



Traduction : Au nom de Dieu, moi, Zubayr, ai écrit [ceci] au temps de 'Umar mort en l'an 24 (= 644)

www.dsc.discovery.com/news/2008/11/18/inscription-trace-zoom.html

Envisageons maintenant les choses sous un autre angle de vue. Supposons que le but recherché à partir de 'Uthman ait été d'avoir un texte à opposer aux juifs et aux chrétiens, et que les seuls matériaux dont ce Calife disposait étaient les aide-mémoire (plausiblement *sans* diacritisme) laissés en arabe par les enseignants judéo-nazaréens (dont Waraqa) et datant de l'époque de Muhammad, ou même d'avant lui. Le contenu de ces aide-mémoire n'était guère connu. Du reste, l'auteur de la sourate 39 (verset 27) se plaint de ce que les Arabes ne se font pas d'effort pour mémoriser (encore parle-t-il là du *lectionnaire* traduit en arabe, non de ses commentaires ou de ses propres prédications). Quant à lire ces aide-mémoire, le manque de diacritisme conduisait à en donner des lectures divergentes. Mais le premier sujet de discorde était évidemment le choix de tel de ces textes plutôt que tel autre. Le temps pressant, on en tira au plus vite un recueil – en fait, on en tira justement plusieurs qui entrèrent en concurrence, comme le rapportent les traditions islamiques – recopiant un choix assez arbitraire de ces aide-mémoire dont le contenu, connu grosso modo, semblait aller dans le sens de ce qu'on attendait : constituer quelque chose d'opposable au livre des juifs et des chrétiens et magnifier l'élection par Dieu de la nation arabe.


Comme on peut s'en douter, les textes qui résultèrent de ces « choix » trop rapides ne répondaient que moyennement aux besoins de 'Uthman puis des Califes de Damas, et ne résistaient pas à la critique des juifs et des chrétiens (on leur interdit donc de lire le Coran !), et pas davantage à celle des opposants des Califes (ou même de leurs partisans un peu critiques). C'est pourquoi, des interventions multiples et successives sur le texte s'avèrent nécessaires, ce qui conduisit l'autorité politique à imposer plusieurs fois de nouvelles versions, et à brûler les « corans » obsolètes, sous peine de mort pour les récalcitrants. À leur manière, les traditions islamiques évoquent ces éliminations successives.

— CONCLUSION —

'Uthman fit appeler « *Coran* » (du nom du *lectionnaire-coran* /*qur'an* qui avait été en usage au temps de la tutelle nazaréenne) le livre de référence qu'il commença à mettre au point. Cette mise au point qui va se poursuivre parallèlement à la sacralisation progressive du texte contribua à conserver la transcription défective. Plus encore que le sens (incertain) du texte, c'est le sens **à lui donner** qui retardait l'ajout du diacritisme, pourtant nécessaire : ce qui était en jeu n'était rien de moins que d'occulter la provenance des feuillets originels et d'assurer la justification et la survie du pouvoir sacré et totalitaire des Califes. Tout cela n'encourageait guère les copistes à clarifier le texte, au contraire.

[1] DEROCHE François, *Beauté et efficacité : l'écriture arabe au service de la révélation* [avec un petit « r »] in KROPP Manfred ed., *Results of contemporary research on the Qur'ân. The question of a historical-critical text of the Qur'ân*, Orient-Institut Beirut/ Würzburg, Ergon Verlag, 2007. Il s'agit des actes partiels d'un Congrès qui s'est tenu à l'université de Mayence du 8 au 13 septembre 2002.

[2] Selon Christoph Luxenberg (*Relikte syro-aramäischer Buchstaben in frühen Koran-Kodizes*, in *Der frühe Islam. Eine historisch-kritische Rekonstruktion anhand zeitgenössischer Quellen*, Berlin, 2007, p.377-414), une difficulté supplémentaire de lecture (pour des Arabes) aurait été la présence de feuillets en garšuni (ou *karshuni*) c'est-à-dire écrits en arabe avec l'alphabet syro-araméen (dit *syriaque*). Il se pourrait même que la majorité des feuillets primitifs du Coran soient concernés. On constate que la plupart des manuscrits anciens en langue arabe – notamment tous ceux de la Bible, par exemple le ms Arab L – sont écrits de cette façon, et l'écriture arabe ne commença à s'imposer qu'avec le Calife 'Abd al-Malik (fin 7e siècle). Certains mots incompréhensibles du texte coranique actuel s'expliqueraient par une fausse lecture du garšuni (en particulier des confusions entre deux lettres qui se ressemblent en syriaque mais non en arabe, et dont la correction renvoie à un mot connu dans une de ces deux langues). Exemple : en écriture araméenne, le « ġ » peut se confondre facilement avec le « l ».

Un exemple parmi d'autres (p.394-395) : privées de diacritisme (et de voyelles), les trois consonnes  peuvent être lues aussi bien comme *Yuhannan* (c'est-à-dire le prénom *Jean* signifiant "Dieu fait grâce" en araméen, repris en arabe chrétien – sans le diacritisme, les lettres *y* et *n* finales se ressemblent ; et le redoublement de la consonne [*n*] est lui-même un signe diacritique tardif) que comme *Yahya* (la manière dont *Jean* est transcrit dans le Coran), ou encore comme *tahana*, *devenir dur*, ce qui n'a pas de sens dans le contexte. Les « coranistes » (ceux qui ont arrangé le texte coranique que l'on voit aujourd'hui) voulaient probablement montrer que les Arabes chrétiens et leurs évangiles se trompaient quant au nom de *Jean* (et donc quant à sa signification) ; ils inventèrent les voyelles imposant la lecture *Yahya* (ce qui a un sens en arabe: "il est vivant"). C'est l'unique explication possible, et elle est plus que probable.

La graphie des premiers Corans conduisait d'autant plus sûrement à des confusions entre le *n* final et le *y* final – ou ce qu'on a lu comme un *y* final –, que, note Luxenberg, celui-ci ressemble énormément au *n* araméen de la fin d'un mot (par exemple dans le BNF 328a conservé à Paris).

[3] Entre Dieu et la mise par écrit, le dogme islamique (tardif) postule l'action d'un « Prophète » qui dicte et qui, d'abord, reçoit de l'Ange Gabriel ce qu'il aura à dicter.

[4] Quant au contenu, les difficultés sont plus nombreuses encore. Par exemple, « Dieu » peut-Il jurer par moins que Lui, « par le Mont Tûr » ou « par le mont Sinaï », plutôt que de jurer « par Lui-même » comme Il le fait dans la Bible ?

[5] Il a établi que le verset 3 de la sourate 100 constitue un ajout. Cf. Munther YOUNES, *Charging Steeds or Maidens Doing Good Deeds ? A Re-Interpretation of Qur'ân 100* (al-'âdiyât), in *Arabica* 55, 2008, p.362-386.